

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 58 (1917), p. 29-38

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1917__58__29_0

© Société de statistique de Paris, 1917, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1917

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1917

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MALZAC, PRÉSIDENT.

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1917 ET DU BUREAU.

ALLOCUTION DE M. R.-G. LÉVY, PRÉSIDENT POUR 1917.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1916.

NÉCROLOGIE.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

NOMINATIONS ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT : « LA POPULATION DE LANGUE CELTIQUE DANS LES ILES BRITANNIQUES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ALLOCUTION DE M. MALZAC, PRÉSIDENT SORTANT

La séance est ouverte à 17^h 40, sous la présidence de M. MALZAC, président sortant, qui prend la parole en ces termes :

MES CHERS COLLÈGUES,

A l'une de nos dernières séances de 1916, un de nos collègues, officier sur le front, qu'une permission opportune nous avait procuré le plaisir d'avoir au milieu de nous, me disait : « Je lis régulièrement notre Journal et je constate avec satisfaction que l'activité de la Société s'est maintenue sans interruption. »

Je lui ai répondu : « Nous aussi, nous avons voulu tenir. »

Et c'est bien là, en effet, la pensée commune qui nous a animés au cours de cette année 1916, dont le président sortant a l'agréable et traditionnelle mission de résumer les travaux.

Je rappellerai tout d'abord les communications faites dans les dix séances mensuelles.

M. MEURIOT nous a présenté deux études.

L'une, consacrée à la question des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, contient l'historique de leur création et l'exposé des conditions dans lesquelles, en conformité du traité de Francfort, la propriété en a été transférée à l'Allemagne, et des

accords intervenus entre l'État français et la Compagnie de l'Est dépouillée d'une partie très importante de son réseau. Il y a lieu d'en retenir que ces chemins de fer d'Alsace-Lorraine sont devenus la propriété de l'État allemand et que leur retour à la France ne comportera par suite le versement d'aucune indemnité.

La seconde communication de M. Meuriot a eu pour objet « Le revenu domanial des États allemands » considéré dans ses trois éléments principaux : les domaines proprement dits et les forêts, les usines et industries qui s'y rattachent et les chemins de fer. Très précise dans ses détails et sa documentation, l'étude de M. Meuriot assigne à ce revenu une valeur de capitalisation de 80 à 100 milliards. La discussion à laquelle cette étude a donné lieu nous a valu une très intéressante comparaison de M. Colson entre les conditions et les résultats de l'exploitation des chemins de fer de l'État allemand et de celle des réseaux concédés à nos grandes compagnies françaises.

M. Yves GUYOT nous a présenté les mouvements du commerce international pendant la guerre. C'est une œuvre considérable dans laquelle notre collègue a affirmé, une fois de plus, l'étendue de sa science économique, et su tirer de chiffres arides en apparence, les renseignements les plus explicites pour le développement, après la guerre, de notre activité industrielle productrice et de notre expansion commerciale.

A ce même ordre d'idées peuvent être rattachées les communications de M. MAGNAN sur « La Douane et la Guerre » et de M. René PUPIN sur « La Balance économique de la France en 1912 et 1915 ».

Chef du bureau des tarifs à la Direction générale des Douanes, M. Magnan nous a familiarisés avec des questions quelque peu ardues et nous a montré la grande part occupée par l'administration à laquelle il appartient dans la défense actuelle de notre situation économique et pour sa sauvegarde future.

La communication de M. Magnan doit nous faire désirer que les représentants de nos grands services publics, où la statistique est brillamment cultivée, usent plus fréquemment de la sympathie que nous leur gardons, pour nous faire part de leurs consciencieux travaux et nous permettre d'en étendre la vulgarisation.

Sous le titre de *La Balance économique de la France en 1912 et 1915*, M. René PUPIN nous dit avoir eu pour objet de « dresser le bilan des créances annuelles qui se forment entre la France et les pays étrangers en assignant à chaque élément la place qu'il paraît y occuper d'après les indices les plus notoires ». Notre collègue a voulu aussi mettre sous nos yeux une série spéciale des répercussions de la guerre et nous ne pouvons que nous associer à sa conclusion que « la France mérite qu'on lui fasse crédit par le rôle moral qu'elle a pleinement assumé dans la défense des libertés de l'Europe et sa situation matérielle cautionne suffisamment les quelques milliards dont elle devrait avoir la libre disposition sur les deux plus grands marchés du monde ». Dans un article de notre Journal sur la richesse mobilière des Français au début de 1916, M. René PUPIN a ajouté à cette conclusion « des éléments positifs qui justifient la confiance placée tout à la fois dans la signature et les solides ressources de la France ».

M. le professeur RICHET, dans une causerie où l'agrément de la forme tempérerait les aspérités du fond, nous a initiés à l'application de la « Méthode statistique dans quelques expériences de physiologie ».

La maîtrise acquise par notre collègue dans cette science donne une autorité particulière à sa démonstration que les chiffres de statistique ont leur signification et leur application propres et qu'il est inexact de prétendre qu'on leur fait dire ce qu'on veut.

M. GIRARD a consacré au Japon, *notre ami et notre allié*, une étude embrassant la démographie, le budget, la dette publique et la législation fiscale, dont vous avez apprécié à sa réelle valeur la parfaite ordonnance et l'exacte documentation. Cette étude est venue à son heure et met en claire lumière l'importance du

concours que le Japon apporte, dans la guerre actuelle, à la France et à ses alliés.

M. Louis MARIN, député de Meurthe-et-Moselle, nous a entretenus des tentatives déjà faites pour établir une statistique des ressources françaises à l'étranger et de l'utilité que présenterait en cette matière l'élaboration d'une méthode vraiment scientifique. Notre collègue peut avoir la certitude de trouver dans notre Société tous les concours auxquels il a eu l'amabilité de faire appel.

A côté de ces travaux qui ont rempli nos séances et amené d'intéressants et utiles échanges de vues, il convient de placer les publications confiées au Journal de la Société.

Notre ancien président, M. Alfred NEYMARCK, nous a donné les rapports sur la « Statistique internationale des valeurs mobilières » qu'il a présentés à la dernière réunion tenue avant la guerre par l'Institut international de Statistique. Nous savons de quelle considération jouit parmi les statisticiens et les économistes du monde entier cette statistique des valeurs mobilières, dont notre collègue avait conçu le plan, il y a un quart de siècle, et que sa persévérance, sa rigueur scientifique et ses pénétrantes investigations ont portée à un haut degré de perfection. Il eût été regrettable que cette œuvre souffrit de l'ombre qui couvre les travaux de l'Institut international, dans des temps où l'égalité devant les charges ne saurait être réalisée entre les valeurs mobilières et les autres éléments de la propriété privée que par la connaissance exacte de leurs caractéristiques respectives. Les rapports de M. Neymarck remplissent exactement cet objet et nous devons nous féliciter de la délicate attention qui nous en a faits les dépositaires et les propagateurs.

La Population et les Lois électorales en France de 1789 à nos jours. Sous ce titre, M. MEURIOT, unissant la statistique à la politique et à l'histoire, nous a fait suivre l'évolution du principe proclamé en 1789 de la participation de la nation à la gestion des affaires publiques. L'application n'a pas été sans heurts et si le droit électoral a trouvé son expression définitive dans le suffrage universel. M. Meuriot démontre, par les exemples les plus probants, que pour l'élection des députés, ce droit électoral reste affaibli dans son exercice par l'inégalité de composition des collèges électoraux. En d'autres termes, le même nombre d'électeurs n'est pas encore appelé à élire le même nombre de représentants au Parlement. La question est ouverte depuis plus d'un siècle.

De même qu'il l'avait fait pour l'Empire austro-hongrois, M. CHERVIN, dans *L'Allemagne de demain*, s'est proposé le postulat « d'examiner, à la clarté des statistiques démographiques officielles, les courants qui entraînent le peuple allemand, les agitations et les fluctuations qu'ils déterminent dans toutes les couches sociales ». Il faut lire et méditer le lumineux travail de notre ancien président, qui s'étend sur les quatre royaumes, six grands-duchés, cinq duchés, sept principautés, trois villes libres constituant l'Empire allemand, fondé en 1871 et momentanément sur l'Alsace-Lorraine, d'une population totale ayant passé de 41 millions d'habitants en 1871, à 65 millions en 1910, dont, pour la Prusse seule, 24.500.000 en 1871 et 40 millions en 1910.

M. Chervin fait remarquer que sur la rive gauche du Rhin, les cinq régences de la Prusse Rhénane : Coblenz, Cologne, Dusseldorf, Trèves et Aix-la-Chapelle, groupent 4 millions d'habitants et la Hesse Rhénane, le Palatinat bavarois et la principauté de Birkenfeld 1.370.000. Sur la même rive, la population de l'Alsace-Lorraine était en 1910 de 1.875.000 habitants. J'appellerai tout particulièrement l'attention sur les chapitres consacrés aux populations polonaises soumises à la Prusse : ils ont un intérêt actuel indéniable.

MES CHERS COLLÈGUES,

Je remercie tous ceux qui ont apporté à notre Société, pendant cette année 1916, le concours de leur savoir, de leur labeur et de leur assiduité à nos séances mensuelles.

Avec eux, je réunis dans un même sentiment de gratitude, les collaborateurs immédiats du président, M. BARRIOL, secrétaire général, et M. MATRAT, trésorier, dont nous ne louerons jamais trop l'activité, l'exactitude et le dévouement.

MON CHER GEORGES LÉVY,

L'Institut, l'École des Sciences politiques, la grande presse ont consacré vos brillantes qualités d'économiste, d'orateur et d'écrivain. En vous appelant par l'unanimité de leurs suffrages à la présidence de notre Société, vos collègues vous ont apporté un nouveau fleuron dont ils savent que vous appréciez tout le prix. Permettez-moi de rappeler aussi que vous êtes un Parisien de Paris et de vous confier, à ce titre, pour la Cité maternelle, si grande et si belle dans ces temps de notre vie nationale, le reconnaissant message de tous ceux qui, de toutes les régions, viennent s'éclairer à son foyer.

Je déclare installé le bureau de la Société de Statistique de Paris pour l'année 1917.

ALLOCUTION DE M. R.-G. LÉVY, PRÉSIDENT POUR 1917

M. R.-G. LÉVY prend place au fauteuil de président et prononce l'allocution suivante :

La première pensée d'un président qui monte au fauteuil se porte tout naturellement vers la belle lignée de ses prédécesseurs qui ont, depuis l'origine, été à la tête de la Société de Statistique. Notre annuaire m'apprend qu'ils ont été au nombre de 50, dont 2 présidents d'honneur et 2 honoraires.

J'ignore quelle est la distinction qu'il convient de faire entre ces deux désignations, je demanderai à mes aînés de m'éclairer sur ce point. Il en est un autre sur lequel je puis, dès ce soir, renseigner nos collègues, c'est sur l'écart entre le chiffre des années de notre existence, 57 ans révolus au 31 décembre 1916, et celui de nos présidents qui, d'après nos règlements, semblerait avoir dû être identique et non même supérieur, c'est-à-dire de 61, puisqu'à quatre reprises nous avons eu à la fois un président *honoris causa* et un président effectif. Cela vient de ce qu'à nos débuts, de 1860 à 1868, Michel CHEVALIER est resté neuf ans à notre tête et que son successeur Hippolyte PASSY y demeura pendant quatre années, de 1869 à 1872. Les onze années supplémentaires pendant lesquelles ils ont conservé leurs fonctions nous expliquent la différence entre 61 et 50. Avant que nos statuts, approuvés par décret présidentiel du 25 février 1873, eussent limité à un an la durée de la magistrature suprême, nos collègues avaient le droit de renouveler le mandat de leur président; ils en ont usé pour maintenir au principat deux hommes éminents entre tous. A partir du jour où le Conseil d'État, dans sa haute sagesse, eut décidé que le terme de l'année serait aussi celui des honneurs présidentiels, nous avons scrupuleusement suivi cette règle, qui nous a permis d'appeler à gouverner successivement nos destinées tant de savants statisticiens, dont 19 sont encore vivants et constituent l'élément permanent de votre Conseil au sein duquel ils représentent la tradition, la fidélité à nos souvenirs, le lien étroit qui chez nous rattache le passé au présent.

Celui à qui je succède a rempli sa tâche avec une autorité et une bonne grâce auxquelles je suis heureux de rendre hommage en votre nom à tous. Qui de nous n'a encore présente à la mémoire la belle allocution, vibrante d'un ardent patriotisme, que M. MALZAC prononça à notre séance de rentrée, en octobre dernier, et dans laquelle, une fois de plus, il affirmait notre indestructible confiance dans les destinées de la France? En cette circonstance, comme en toute autre, il a été l'interprète éloquent de nos sentiments communs.

Avant de fermer l'annuaire, j'eus la curiosité de jeter les yeux sur la liste de nos 428 membres d'honneur, titulaires, associés et correspondants, groupés

d'après la date de leur admission. J'y constatai qu'il ne nous en reste qu'un seul de l'année de notre fondation, M. Jules SERRET, membre correspondant élu en 1860; des sept années suivantes, il ne demeure, hélas! plus personne.

De 1868, un seul, notre vaillant secrétaire général honoraire, Edmond FLÉCHER; de 1869, Charles GOMEL, qui, à le voir encore si énergique et si alerte, doit avoir été alors le Benjamin des statisticiens. Nouveau vide dans les quatre années suivantes. De 1873, de 1874, nous ne conservons que deux collègues; deux de 1876, un de 1877, un de 1879, un de 1880, deux de 1881. Désormais, il n'y a plus de lacune dans les millésimes, mais on remarque de curieuses variations dans le nombre des survivants. Ainsi, il n'en reste que 2 de 1893, tandis que nous en avons 15 de 1882 et 18 de 1894; 3 de 1901 et 34 de 1913. Ce n'est pas une loi mathématique de survie qui peut expliquer ces chiffres. Il est évident qu'ils sont, en partie du moins, proportionnels aux admissions qui furent prononcées au cours des années que nous envisageons. Quels sont les motifs généraux ou particuliers, politiques ou scientifiques, qui ont déterminé cet empressement plus ou moins grand à grossir les rangs de notre Société? Il faudrait une analyse pénétrante pour les mettre en lumière. Peut-être l'action du Bureau, soucieux d'ajouter de nouveaux éléments d'activité à ceux que nous comptons déjà dans notre sein, a-t-elle pu exercer quelque influence sur notre recrutement? C'est ainsi qu'il y a vingt-trois ans, un de nos plus actifs collaborateurs, qui s'est fait une spécialité de l'étude des valeurs mobilières, nous amena, pendant sa présidence, plusieurs des principales banques parisiennes et de nos grandes compagnies d'assurances.

Mais c'est assez parlé du passé. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est vers le présent, vers l'avenir que nos regards sont tournés et nos efforts tendus. C'est une souffrance pour nous que de ne pas prendre une part plus active à la lutte terrible, dans laquelle se joue l'avenir de notre pays. Nous ne saurions nous consoler de n'être pas au front qu'en employant chaque minute de notre existence à quelque besogne utile, dont nous puissions penser qu'elle contribue, au moins indirectement, à maintenir les forces du pays et à préparer le lendemain. A ce titre, la statistique a un rôle à jouer. Il semble que les événements actuels aient accentué l'importance du concours qu'elle est appelée à fournir à tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent de la chose publique.

Avant la guerre, elle nous avait renseigné sur la situation de nos ennemis. Alors qu'une opinion vulgaire, irréfléchie, s'égarait dans la conception d'une Allemagne pauvre et incapable de supporter l'effort économique d'une campagne prolongée, nous connaissions la puissance de cet empire qui grandissait chaque année, dont la production de houille, de fer et d'acier prenait des proportions croissantes, dont le commerce extérieur dépassait le nôtre, sinon par tête d'habitant, du moins dans son volume total. Ce n'est pas notre faute si toutes les mesures défensives n'ont pas été prises en temps utile. Nous ne cessions de signaler la progression rapide et ininterrompue des dépenses militaires et navales dans les budgets impériaux, jusqu'au jour où, les milliards des impôts annuels ne lui suffisant plus, l'empereur Guillaume fit voter par le Reichstag la contribution d'armement extraordinaire destinée à lui fournir les ressources immédiates qu'il exigeait pour rendre plus formidables encore ses préparatifs belliqueux. Notre science est donc de celles qui sont au service de la défense nationale. Elle étend son action bienfaisante sur d'autres domaines.

Un Américain, M. BARSON, déclarait dernièrement que le véritable remède aux crises consisterait à perfectionner les méthodes statistiques. Il proposait notamment qu'au lieu de se borner à publier les chiffres globaux des mouvements de fonds dans les chambres de compensation, qui sont le baromètre des affaires aux États-Unis, on subdivisât ces totaux, en indiquant les sommes qui se réfèrent aux diverses branches de l'activité humaine.

De cette façon, on suivrait les fluctuations qui se produisent dans chacune

d'elles. Cette connaissance, assure M. Babson, serait aussi utile aux hommes d'affaires que celle des wagons non employés l'est aux directeurs de chemins de fer; celle des ensemencements, de l'aspect des récoltes durant les diverses saisons, aux agriculteurs. C'est encore un horizon nouveau qui s'ouvre à nos recherches. Si cette idée pouvait aider au développement des compensations en France, la statistique aurait, une fois de plus, bien mérité du pays, en contribuant indirectement à réaliser cette économie de la monnaie que le ministre des Finances ne cesse de nous recommander et à l'étude de laquelle nous avons dernièrement consacré l'une de nos séances.

Dans une page demeurée célèbre, l'un de mes plus illustres prédécesseurs à ce fauteuil, Alfred DE FOVILLE, montrait le statisticien de l'avenir installé en haut de la grande ville, dans une maison qui a des fenêtres ouvertes de tous les côtés. De là, avec ses instruments, il surveille ce qui se passe d'un horizon à l'autre : tous les bruits, tous les mouvements, toutes les vibrations de la vaste usine humaine montent jusqu'à lui. Il voit les hommes vivre, naître et mourir. Il entend le blé pousser, le raisin mûrir, le charbon sortir des houillères. Il voit les matières premières arriver des extrémités du monde, se transformer sous la main de l'artisan. Il a la clef des palais et celle des chaumières. Il guette et signale à temps les disettes, les épidémies, les crises. Il note le flux et le reflux de la fortune publique.

Hélas! le statisticien d'aujourd'hui n'est pas dans le *templum serenum* si éloquemment décrit par notre regretté confrère. Il a besoin de toute sa force d'âme pour rester calme et pour conserver intactes ses facultés de travail au milieu des tempêtes déchainées. Et pourtant au milieu du fracas des armes, nous avons besoin d'être renseignés sur une foule de phénomènes qu'il convient de noter avec patience et exactitude. Les chiffres du commerce extérieur, tout en nous révélant la façon dont se font nos approvisionnements, ceux de nos alliés et de nos ennemis, nous fournissent les données qui sont à la base des problèmes nés de ces mouvements de marchandises. N'est-il pas nécessaire de noter les migrations de l'or, des valeurs mobilières passant d'un pays à l'autre, pour établir les termes de cette équation des changes, si difficile à résoudre avec précision? Les tableaux des naissances, des décès n'ont-ils pas en ce moment une actualité poignante? L'état des ensemencements, la situation agricole traduite en données numériques ne sont-ils pas des facteurs de première grandeur dans la lutte qui se poursuit?

De quelque côté que nous tournions nos regards, nous voyons que le travail ne nous manquera pas et que nos efforts ne seront pas vains. C'est là une constatation réconfortante, à l'heure où chacun de nous n'a de pensées que pour la patrie et ne supporterait pas l'idée que son activité ne fût pas dirigée vers un but d'intérêt général. Le soldat qui fait son devoir sur un champ de bataille, où des millions d'hommes sont engagés, ne se rend pas toujours compte de la part qu'il a prise à la victoire. C'est ainsi que lorsque nous poursuivons nos recherches dans le calme de nos réunions scientifiques, nous sommes parfois saisis de découragement, ou tout au moins nous sommes tentés de juger insuffisant le concours que nous apportons à la défense du pays.

Eh bien! permettez à votre Président de vous rassurer à cet égard. Notre œuvre est féconde, non seulement parce qu'elle contribue à maintenir la vie nationale, mais parce qu'elle est susceptible de préparer les éléments de bien des décisions que la France devra prendre au lendemain de la paix, d'une paix glorieuse et durable, telle que la méritent les incomparables exploits de nos immortelles armées. En nous plaçant dans cet ordre d'idées, en cherchant à étudier avant tout les problèmes de cette catégorie, nous ferons acte de bons citoyens. A la première séance de notre Société, le 5 juin 1860, Michel CHEVALIER déclarait que la statistique est la meilleure application de la vieille maxime « Connais-toi toi-même ». J'ajouterai qu'elle est aussi le moyen de

connaître les autres : dans le monde où nous vivons, cette seconde tâche n'est pas moins importante que la première.

C'est en obéissant à cette double préoccupation que votre Bureau, au seuil de l'année nouvelle, voudrait établir le programme de nos travaux et dresser une liste des questions qui lui paraissent de nature à devoir solliciter plus particulièrement votre attention et mériter les honneurs d'une discussion approfondie. C'est votre précieuse collaboration, mes chers Collègues, qui, seule, nous permettra d'accomplir cette tâche délicate. Peut-être me permettrez-vous de vous signaler dès aujourd'hui quelques-uns des sujets vers lesquels nous pourrions, me semble-t-il, diriger utilement nos recherches.

A la séance de novembre 1915, notre vice-président Eugène D'EICHTHAL nous fit, vous vous en souvenez, une remarquable communication sur la valeur sociale des individus au point de vue économique. La discussion se poursuivit à la séance de décembre; plusieurs orateurs prirent la parole, et le Président, en clôturant la discussion, déclara que le sujet lui paraissait loin d'être épuisé. Je suis de cet avis. La guerre donne à la question une actualité saisissante. Au mois de janvier 1916, elle a été à l'ordre du jour de la Société royale de Statistique de Londres, devant qui elle a été traitée par M. Harold BOAG, qui l'examinait à un double point de vue : « Faut-il, se demandait-il, inscrire dans le compte du coût de la guerre la diminution de capital due à la perte des vies humaines? et, en cas d'affirmative, sur quelle base convient-il de calculer la valeur de ce capital? » Dans sa réponse, il citait le mot admirable et si profond de RUSKIN : « *There is no wealth but life, life including all its powers of love, of joy, and of admiration* (La seule richesse est la vie, la vie, avec toute sa puissance d'amour, de joie et d'admiration). »

Ni l'amour, ni la joie, ni l'admiration ne se traduisent en chiffres statistiques, mais d'autres éléments de cette valeur peuvent être mesurés. Adam SMITH énumérait, parmi les quatre formes que revêtent les capitaux fixes, les aptitudes acquises et profitables (*acquired and useful abilities*). L'étude, l'éducation, l'apprentissage qui développent ces aptitudes représentent une dépense. Ces talents font partie de la fortune individuelle et, par conséquent, de celle de la nation à laquelle l'individu appartient. John Stuart MILL ne classe pas l'homme lui-même parmi les éléments de la richesse; mais il y comprend les capacités de l'homme, qui ont été produites par le travail et qui sont des moyens d'acquérir la richesse.

Au point de vue du calcul de la valeur économique de la vie humaine, deux méthodes principales ont été adoptées, celle qui se base sur le coût dans le passé, celle qui escompte le futur rendement : les actuaires appellent la première la méthode rétrospective et l'autre la méthode prospective.

A la fin du dix-septième siècle, Sir William PERRY, dans son arithmétique politique, cherchait déjà à établir des règles pour estimer la valeur de chaque habitant de l'Angleterre. Il partait, à cet effet, du total des dépenses annuelles effectuées par eux, en déduisait la rente foncière, le produit des récoltes, et concluait que la différence est produite par le travail. Cette somme capitalisée et divisée par le nombre des habitants pouvait représenter la valeur moyenne de chacun d'eux. Je n'entrerai pas dans la discussion du problème. J'espère en avoir assez dit pour en montrer la portée. J'exprime le vœu que nos confrères y prêtent leur attention et que l'un d'eux veuille bien se charger, à l'une de nos prochaines séances, d'en saisir à nouveau la Société.

Les questions relatives à la population me paraissent d'ailleurs offrir, à l'heure présente, un intérêt particulier. Tel est, à coup sûr, l'avis de notre sœur, la Société royale de Statistique de Londres, dont beaucoup de séances récentes ont été consacrées à des discussions se rattachant à ce problème : taux des naissances et des décès dans le Royaume-Uni, répartition de la population selon ses occupations, calculs relatifs à la population future de l'Empire britannique, détermination de l'âge des jeunes enfants dans un recensement, méthode

rapide pour calculer l'âge moyen, loi normale du progrès appliquée au nombre d'habitants d'un pays. Au mois de février dernier, le major LÉONARD DARWIN réclamait les enquêtes statistiques nécessaires après la guerre au point de vue de l'eugénique, et posait à ce sujet les questions suivantes : Dans quelle mesure la nation aura-t-elle souffert au point de vue de la race ? Dans quelle mesure cette atteinte se fera-t-elle sentir chez les générations à venir ? De quelle façon ce tort fait à la race (*racial damage*) affectera-t-il la nation ? Quels remèdes peut-on y apporter ? Voilà de bien graves et troublantes interrogations, qu'il faut avoir le courage de formuler de ce côté-ci de la Manche comme de l'autre.

Les sujets naissent, pour ainsi dire, chaque jour sous nos pas. A l'intérieur de nos frontières, dans nos colonies, dans l'Alsace-Lorraine, où nos troupes forment l'avant-garde d'un peuple impatient de retrouver ses frères, chez nos alliés, chez les neutres, chez nos ennemis même, dont il nous importe de connaître la force et les faiblesses, mille problèmes se posent qui ne peuvent se résoudre qu'à l'aide des documents irréfutables fournis par les statistiques. Mais gardons-nous d'oublier que celles-ci n'ont de valeur que si elles sont établies d'après un plan scientifique et à l'aide d'éléments inattaquables. La détermination des méthodes doit être le premier soin, la critique des sources, le second du statisticien digne de ce nom. Ces principes n'ont jamais cessé d'être en honneur dans l'école française, à laquelle notre Société s'est toujours fidèlement attachée. Nous le proclamons aujourd'hui avec autant de fermeté que le faisait, il y a cinquante-sept ans, notre premier président dont j'évoquais tout à l'heure la grande figure.

C'est avec une pleine confiance dans le résultat de nos efforts communs que j'aborde l'année nouvelle et que je déclare ouverte la session de 1917.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1916

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 15 novembre inséré dans le journal de décembre.

Ce procès-verbal est adopté sans observations.

M. le Président fait connaître ensuite que les circonstances ont retardé l'apparition du numéro de janvier du *Journal* de la Société.

Le procès-verbal de la séance de décembre ne pourra par suite être soumis à l'approbation de la Société que dans la séance de février.

NÉCROLOGIE

M. le Président fait part à la Société du nouveau deuil qui vient de frapper M. RENDU, secrétaire général de la Compagnie des agents de change. M. Rendu avait déjà perdu un fils en 1915, Gaston RENDU, tué aux Épargnes ; son dernier fils, Georges RENDU, lieutenant de spahis, vient de trouver au Maroc une mort glorieuse.

Le Conseil de la Société a prié M. le Secrétaire général de se faire auprès de M. Rendu l'interprète des sentiments de condoléances de ses collègues.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

M. le Président fait part de la nomination de M. Eugène D'EICHTHAL, vice-président de la Société, à la présidence de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Il annonce en outre que M. POUSSIN, membre agrégé de l'Institut des Actuaires français, directeur des Services financiers de la Brazil Railway Company, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, avec le motif suivant :

« POUSSIN (René-Constant), capitaine territorial au 11^e régiment de génie,

compagnie 21/1. Commande une compagnie divisionnaire d'une façon parfaite, donnant à ses subordonnés le plus bel exemple de zèle et de dévouement. »

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président met aux voix les candidatures de MM. Richard BLOCH, chef de l'Exploitation de la Compagnie d'Orléans, BOISSE DE BLACK, ancien élève de l'École polytechnique, et COURTRAY, inspecteur des Finances, chef du Service des Retraites des Chemins de fer de l'État, présentés dans la séance du 20 décembre.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité et MM. Bloch, Boisse de Black et Courtray sont nommés membres titulaires. M. le Président annonce qu'il a reçu la demande d'admission de M. GATINE, inspecteur général des Finances, présenté par MM. Fernand FAURE et COLSON. Conformément à l'usage, il sera statué sur cette demande à la prochaine séance.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels il cite :

FRANCE. — Statistique agricole annuelle pour 1914.

Statistique sanitaire de la France. Communes de moins de 5.000 habitants et France entière. 1913.

Travaux des commissions mixtes départementales pour le maintien du travail national. Année 1915.

AUSTRALIE. — Annuaire officiel de statistique de la Confédération australienne pour la période 1901 à 1915 et statistiques corrigées pour la période de 1788 à 1900.

SUÈDE. — Statistique des décès pour 1912.

Rapports annuels des gouverneurs sur les récoltes pour 1913.

Statistique annuelle du mouvement de la population en 1913.

RUSSIE. — Commerce extérieur de la Russie par la frontière d'Europe. 1^{er} janvier-1^{er} octobre 1916.

M. le Secrétaire général fait une mention particulière du cinquième volume des *Rapports et procès-verbaux d'enquêtes de la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens*, Commission qui est présidée par notre ancien Président, M. PAYELLE.

COMMUNICATION DE M. P. MEURIOT : « LA POPULATION DE LANGUE CELTIQUE DANS LES ILES BRITANNIQUES »

Comme notre vieille Armorique, les Iles Britanniques gardent encore une portion notable de population parlant le celte. En Angleterre, la langue celtique n'est plus représentée que dans le seul comté de Monmouth et par une fraction inférieure de la population (1.500 habitants) au lieu de près de 10.000 en 1891. Mais le pays de Galles compte encore aujourd'hui près de 190.000 habitants parlant exclusivement le celte (*exclusive welsh speakers*); leur total a sans doute beaucoup baissé depuis 1891, date à laquelle cette catégorie de la population était de 520.000 âmes; mais, en revanche, l'effectif des bilingues a beaucoup augmenté : de 417.000 en 1891, il s'est élevé à 787.000 en 1911. La population de langue celtique domine surtout dans l'ouest, notamment dans le Cardigan et l'île d'Anglesey.

En Écosse, les *gaelic speakers* ont beaucoup décréu; ils n'étaient plus en 1911 que 18.400 au lieu de 44.000 en 1891, mais le total des bilingues était encore important, plus de 180.000. C'est dans les Hautes Terres et surtout à l'ouest qu'est concentrée la population de langue celtique, spécialement dans la partie

insulaire des comtés d'Inverness, Sutherland et Ross. Cette population diminue évidemment par l'émigration; toutefois, la proportion des habitants ne parlant que l'anglais n'y dépasse pas 10 %.

En Irlande, il n'y avait plus en 1911 que 17.000 habitants ne parlant que le celte, au lieu de 64.000 en 1881 et 163.000 en 1861. Mais à l'inverse du pays de Galles, l'Irlande a vu fortement décroître le total des bilingues; de 885.000 en 1881, ils n'étaient plus que 565.000 en 1911. La population de langue celtique se trouve surtout à l'ouest de l'île, dans l'Ulster et encore plus dans le Connaught. Dans l'ensemble de ces deux provinces, les habitants de langue celtique (*exclusive irish speakers* et bilingues) forment le tiers de la population totale, tandis que cette population n'est que de 2 % dans la partie orientale de l'île (Leicester et Munster).

En résumé, la population parlant le celte dans le Royaume-Uni est de 1.760.000 habitants dont 225.000 ne connaissant pas d'autre langue. Cette population, répandue du pays de Galles à travers l'Irlande et au nord de l'Écosse, forme le *celtic belt*, la ceinture celtique qui semble enserrer l'Angleterre. Et cela n'est point qu'un phénomène linguistique, car à l'opposition des langues se joint celle de la religion et des idées politiques; aussi, la langue celtique viendrait-elle à disparaître que le *celtic belt* n'en gardera pas moins son originalité dans l'Angleterre contemporaine.

M. le Président remercie M. P. Meuriot de sa très intéressante communication.

M. D'EICHTHAL fait observer que la constatation des faits qui servent de base aux statistiques produites paraît assez délicate; il serait intéressant de savoir si l'on ne demande aux intéressés qu'une simple déclaration ou si l'on vérifie de quelque façon s'ils parlent effectivement et de manière courante la langue qu'ils disent connaître.

M. CADOUX appelle l'attention de ses collègues sur le problème ethnographique qui se juxtapose à la question linguistique traitée par M. Meuriot. Le type celte a persisté en Grande-Bretagne (là même où la langue celtique a disparu) et avec lui le caractère spécial des Celtes, où l'on retrouve tant de nobles qualités, le goût de l'énergie et un esprit d'association très développé, qui fait contraste avec l'individualisme anglo-saxon, un très vif sentiment de l'honneur enfin, qui a notamment permis d'organiser en Irlande un fort intéressant système d'avances aux paysans.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Raphaël-Georges LÉVY.
